

## Compte rendu Réunion de bureau Mercredi 24 juin 2015 à Manas Bastanous

### I – Ecoles, cantines, enfance jeunesse

#### ENFANCE JEUNESSE

Les discussions sont toujours en cours avec la CAF concernant le Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018. La Communauté de Communes est à ce jour dans l'attente d'une réponse suite aux propositions faites. La proposition Périscolaire prenait en compte toutes les pauses méridiennes exceptées Montégut et Labéjan ainsi que l'ensemble des garderies transformées en ALAE.

#### ECOLES / FINANCEMENT FOURNITURES SCOLAIRES

Fonctionnement actuel : La Communauté de Communes (CC) finance directement tout ce qui reste à l'école (livres, matériel pédagogique,...). Concernant les autres dépenses, une subvention annuelle est reçue par la coopérative scolaire. Ce mode de fonctionnement étant remis en cause, une nouvelle organisation est mise en place à partir de la rentrée prochaine (2015/2016).

Fonctionnement à partir de la rentrée scolaire : La CC finance à hauteur de 65€ par enfant, répartis de la façon suivante :

- 20 € pour les fournitures scolaires payées directement par la CC (commande par les enseignants et factures réglées par AAG). Les dernières commandes devront être faites avant le 30 novembre 2015.
- 45 € directement versés à la coopérative scolaire : aide au financement des transports dans le cadre des sorties scolaires.

De ce financement est déduite la partie gestion financière du service incombant dorénavant à la CC, soit 0.2 ETP.

Il est rappelé qu'il est de la volonté de la CC de participer financièrement aux projets scolaires (ce qui n'est pas une obligation).

De plus, la CC prendra également en charge les photocopies couleurs et le papier (actuellement seulement les copies noires et blanches l'étaient).

Un fichier par matière sera payé par la CC sur demande des enseignants.

A noter que les modalités financières présentées ci-dessus seront prises en compte sur la base suivante :

- Pour les 45€ sur la base des effectifs de septembre 2014
- Pour les 20 € sur la base des effectifs de septembre 2015

## RPI AUX / ESTAMPES / LAGUIAN

L'arrêté de la fermeture de l'école d'Aux Aussat n'est à ce jour pas signé. Une rencontre a eu lieu entre les représentants de parents d'élèves, l'Inspectrice d'Académie et les élus du RPI. Les parents refusent un RPI de deux écoles à 4 cycles et souhaitent la mise en place d'une organisation avec Miélan.

La proposition suivante a été faite :

- Maternelle : Estampes
- CP/CE1/CE2 : Laguian
- CM1/CM2 : Miélan

A savoir que l'école de Miélan a été transformée en école primaire, la création d'un RPI n'est administrativement pas envisageable.

Une discussion est prévue avec le maire de Miélan concernant cette organisation. Un protocole actant sa mise en place sera signé avec la DASEN en suivant.

## BATIMENTS ECOLES

Une commission « Bâtiments » a été créée concernant la planification des travaux bâtiments et accessibilité. Celle-ci est composée de : Christian Daujan, Jean-Michel Laffitte, Jean-Franco Techer, Jean-Claude Dazet et Bernard Sarrelabout.

Dans le cadre de l'élaboration d'un Ad'Ap, une réflexion était menée de manière à connaître l'entité (CC ou Commune) amenée à réaliser cette Ad'Ap. La compétence école étant transférée à la CC, ainsi que les bâtiments, il est du ressort de la CC de réaliser cette programmation.

Ainsi, 3 journées de visite des écoles du territoire sont prévues la semaine à venir.

La programmation Ad'Ap sera proposée par la Commission aux membres du bureau puis pour validation en Conseil Communautaire.

Pour information, le CAUE sera présent lundi 29 juin à Saint-Michel et Saint-Elix Theux pour le lancement d'une étude de pré faisabilité d'un pôle scolaire à Saint-Michel et Saint-Elix Theux.

## **II – TEPcv (Territoire Energie Positive croissance verte)**

Une problématique est apparue concernant la délégation de compétence au SIVOM. En effet, il paraît impossible de candidater du fait que le SIVOM n'est pas reconnu comme une entreprise RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Une réflexion liée à une programmation territoriale pour le remplacement des éclairages publics en système LED est en cours. Les communes doivent se rapprocher directement du SDEG qui est le maître d'ouvrage. APYGEC aura pour objectif de répertorier l'économie générée suite aux divers travaux.

Afin de bénéficier de fonds, les factures acquittées doivent être transmises avant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Il est demandé à la Commune de Berdoues de transmettre le dossier du moulin afin qu'il soit ré étudié.

Seront intégrés dans la candidature TEPcv les dossiers spécifiques de réhabilitations Saint-Michel et Saint Elix Theux pour le compte de la Communauté de Communes. Saint-Michel sera défini comme un « centre d'éducation à l'écocitoyenneté ». Le site de Saint-Elix Theux fera l'objet d'un dossier partagé avec la CAF.

### **III – Point financier**

Chaque commune a été destinataire d'un dossier « Point financier à 6 mois ».

### **IV – Tourisme**

Une rencontre a eu lieu avec Madame Barouillet, Directrice de l'Office de Tourisme de Marciac. Lors de cet échange ont été abordés les points suivants :

- Création d'un Point info à Villecomtal (Bord RN21, Porte d'entrée Gers)
  - o Avec une borne numérique et un accès wifi gratuit
  - o Laisser en libre accès avec une permanence sur certaines périodes
  - o Proposition d'un partenariat avec l'OT de Marciac (Transmission de documents, formation du personnel, mises à jour ...)
- Création de sentiers thématiques à croiser avec celles du Comité Départemental du Tourisme :
  - o Itinéraire motorisé : découverte territoire, patrimoine et savoir faire
  - o Sentiers Pédestres : gustatif, sport, culture
  - o Circuit spécifique pour les enfants sur un secteur sécurisé

Actuelle un SADI (Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information) est en cours de création sur l'OT de Marciac.

- Communication de l'OT vers l'utilisateur par le biais, par exemple, d'un camion itinérant qui se déplacerait sur les différentes manifestations ou lieux stratégiques.

Il paraît également intéressant de mener une étude sur la mise en avant du tourisme industriel.

Pour information, les sentiers de randonnée situés sur les communes de Belloc Saint Clamens et Moncassin sont en ligne sur le site internet du CDTL.

### **V – Questions diverses**

#### **A – EHTM**

Une inquiétude subsiste quant à la baisse de fréquentation à l'EHTM. A ce jour, seulement 30% de fréquentation sur la structure.

Différents rendez-vous ont été mis en place avec les partenaires (MSA, Conseil Départemental, ...) afin d'orienter les réflexions vers des accueils adaptés et une diversification du public ciblé.

A savoir que, le service administratif a mis en place depuis 2014 une analyse des demandes et appels téléphoniques.

#### **B - Impayés**

Suite à une analyse des impayés sur les différents services à la population, chaque maire a été destinataire d'un courrier.

En cas de difficultés, les familles peuvent se rapprocher de la Trésorerie de Mirande.

## **C – Chantier Jeunes**

Dans le cadre du Chantier Jeunes, un groupe d'ados du territoire organise la manifestation intercommunale « AAG Vélo et Pédestre » qui aura lieu le dimanche 20 septembre à Berdoues.

Les ados ont commencé à travailler sur le projet lors des vacances de printemps. Il se poursuivra début juillet pour réaliser les démarches suivantes :

- repérage des circuits avec les différents partenaires et personnes ressources
- déclaration, courriers officiels, etc.
- mise en place de l'encadrement des différents parcours
- réservation traiteur et menus
- travail sur l'animation de la journée
- organisation de la journée du dimanche 20 septembre : stands, accueil, sens de circulation, repas, parking...
- sensibilisation au geste de premier secours
- formation sur la communication : édition des affiches et flyers, réseaux sociaux, radio locale, site internet, carnet de route, etc.

A l'initiative des jeunes un « grand concours de dessin » dans les écoles et ALAE du territoire a été mis en place fin d'année scolaire pour le choix de l'affiche de communication de la journée. L'élection du meilleur dessin aura lieu le vendredi 10 juillet à 17h à St Michel. L'ensemble des élus est invité à y participer.

## **D – CDCI**

Lors de la dernière CDCI, les sujets suivants ont été abordés :

- Nouveau schéma territorial fin mars 2016
- Pas d'obligation de fusion pour les territoires ayant déjà fusionné.
- Présentation du dispositif des communes nouvelles
- Nouvelle composition des Conseils Communautaires
- Mirande devient une Maison de l'Etat (Sous-Préfecture / DDT)
- Condom, une Maison des Services d'Etat (DDFIP/DDT)